

AFFICHAGE DU 15/05/2015 AU

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2015.562 du 15/05/2015	Du 16/05/15 au 22/05/15 Rue Pierre Brun	Pose de débitmètre	COPRED pour VEOLIA EAU	<u>Pour information – 534 du 13/04/2015 prorogé</u> Circulation routière rue Pierre Brun entre l'avenue de Meaux et le chemin de Bellevue interdite par panneaux réglementaires dans le sens montant. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Stationnement rue Pierre Brun interdit au droit du chantier. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2015.459 du 15/05/2015	Du 18/05/15 au 29/05/15 Rue de l'Industrie	Création d'un branchement GAZ	CJL EVOLUTION pour GrDF	<u>Pour information</u> Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur 10 places au droit du 18/20 rue de l'Industrie. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2015.460 du 15/05/2015	Du 26/05/15 au 05/06/15 8 quai du Maréchal Joffre	Suppression d'un branchement GAZ	TPSM pour GrDF	<u>Pour information</u> Suivant l'avancement des travaux, circulation quai du Maréchal Joffre réduite et alternée par feux tricolores de 09h00 à 16h00. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement quai du Maréchal Joffre interdit sur 2 places au droit du chantier. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2015.458 du 15/05/2015	Du 30/05/15 au 31/05/15 Quai de la Courtille	Printemps sur Seine	Service Développement Durable de la Ville	<u>Pour information</u> Circulation : - interdite quai de la Courtille entre le pont Jeanne d'Arc et le pont du Maréchal de Lattre de Tassigny, du 28/05, 19h00 au 01/06/15, 08h00 . Une déviation sera mise en place par les rues adjacentes. - réduite d'une voie la plus à gauche sur le Pont Notre Dame, le 31/05/15, de 14h00 à 19h00 . Stationnement interdit : - quai de la Courtille, entre le pont Jeanne d'Arc et le Centre de Détention-impasse de la Courtille (excepté sur 10 places qui seront réservés aux Personnels du Centre de Détention), du 28/05/15, 19h00, au 01/06/15, 08h00 ;
2015.461 du 21/05/2015	Le 31/05/15, de 06h00 à 21h00 Quartier Schuman	Vide Greniers	Direction de la Jeunesse, Sports, Loisirs et Vie Associative de la Ville de Melun	<u>Pour information</u> Circulation interdite, sur la contre allée de la rue Robert Schuman, le 31/05/15, de 6h00 à 21h00 . Stationnement interdit rue Robert Schuman ainsi que sur la contre allée de la rue Robert Schuman entre le Service Jeunesse et le numéro 10 rue Robert Schuman, du 30/05/15, à 22h00 au 31/05/15, 24h00 .

AFFICHAGE DU 15/05/2015 AU

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2015.456 du 15/05/2015	Le 05/06/15, de 9h00 à 16h00 suivant avancement des travaux 15 rue du Château	Intervention sur toiture par nacelle	ATTILA SYSTEME pour FONCIA AMYOT GILLET	Pour information Suivant l'avancement des travaux, circulation routière réduite par panneaux réglementaires rue du Château au carrefour de la rue du Port au droit de l'entrée du numéro 15 de la rue du Château. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2015.455 du 15/05/2015	Le 05/06/15, de 20h45 à 23h00 Sur le territoire de la Ville	Les 35 ^{ème} Foulées Melunaises	L'Association Sportive des « Foulées Melunaises », représentée par Monsieur Régis VASSEUR	Pour information Circulation interdite le 05/06/15, de 20h00 à 23h00, sur les voies suivantes : <u>Départ</u> : quai du Maréchal Joffre, - Rue Dajot (entre quai du Maréchal Joffre et la rue Doré), - Rue Doré (entre la rue Dajot et la place de la Motte aux Cailles et à contresens), - Place de la Motte aux Cailles, - Rue de la Motte aux Cailles, - Place Lucien Auvert (à contresens), Avenue de la 7 ^{ème} Division Blindée Américaine (entre la place Lucien Auvert et la rue Marcel Houdet), - Rue Marcel Houdet à contresens, <i>Parcours sur la Commune de La Rochette,</i> - Quai du Maréchal Joffre, <u>sur 3 Tours Arrivée</u> : Avenue de la 7 ^{ème} Division Blindée Américaine. Déviations mises en place par les rues adjacentes. Stationnement interdit le 05/06/15, de 19h00 à 23h30 sur l'ensemble du circuit défini à l'article 1 et rue Doré (entre l'avenue de la Libération et l'entrée du Complexe Sportif) le 05/06/15, de 17h00 à 23h30.
2015.457 du 15/05/2015	Du 08/07/15 à 12h00 au 22/07/15, à 10h00	Fermeture de l'aire d'accueil des gens du voyage de Melun	La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine	Pour information Conformément à l'article 4 du règlement intérieur ci-dessus mentionné, l'aire d'accueil des gens du voyage de Melun sera fermée du 08/07/15 à 12h00 et elle réouvrira le 22/07/15 à 10h00.